

Canal de Bonrepos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 7

JUILLET 2011

Canal de Bonrepos n°7



N° 7

JUILLET 2011

SOMMAIRE :

SOMMAIRE	p.2
MOT DU MAIRE	p. 3
RIQUETOIS, RIQUETOISES	P. 3
ACTUALITES VILLAGE	P. 4-5
ACTUALITES URBANISME	P. 6-9
BUDGET 2011	P.10
REMERCIEMENTS	P.11
ACTUALITES CHÂTEAU	P. 12-13
INFOS PRATIQUES	P. 14-15

*Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet
www.bonrepos-riquet.fr*

Mot du Maire

Chères Riquetoises,

Chers Riquetois,

En cette année 2011, le Conseil Municipal et moi-même restons mobilisés pour poursuivre la réalisation des principaux chantiers communaux.

La signalétique tout d'abord, avec la pose au printemps des panneaux des routes et chemins communaux.

L'enfouissement de la ligne électrique du village au château d'eau ensuite, permettant notamment l'embellissement des abords et l'alimentation de l'Orangerie.

L'éclairage public également, avec l'achèvement de l'électrification du lotissement d'En Roudiès et sa mise en service.

Aussi, la restauration et l'aménagement d'un point d'accueil pour les visiteurs dans la petite Orangerie des Communs. Nous remercions le groupe Humanis pour sa contribution financière à ces travaux. Le chantier de la couverture de l'Orangerie s'achève bientôt et ouvre de futures perspectives d'usage à ce lieu des plus charnants.

L'élaboration du nouveau PLU enfin, qui demeure l'une de nos principales préoccupations. Dans ce numéro de notre Canal de Bonrepos, vous pourrez prendre la mesure du travail accompli à ce jour par la Commission PLU et les orientations actuelle-

ment à l'étude, qui feront l'objet d'une consultation publique ultérieure.

Je souhaite par ailleurs remercier le Conseil Général pour l'installation de panneaux routiers complémentaires caractérisant la présence de notre site historique.

Je vous invite nombreux à venir passer un bon moment de convivialité à notre fête locale les 9 et 10 juillet, manifestation organisée par l'Equipe de notre Comité des Fêtes.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances estivales.

Amicalement

Le Maire, Jean-Paul MARONESE

Riquetoises, Riquetois

Notre domaine classé « monuments historiques », propriété de la commune est un espace dont l'accès au parc ne peut pas être contrôlé en totalité, du fait qu'il n'est clos que partiellement aux abords de l'Orangerie et du Château. Il y est donc aisé pour les habitants de Bonrepos Riquet, d'y pénétrer pour une simple promenade et profiter de cet espace remarquable, mis en valeur et entretenu par des bénévoles adhérents au syndicat d'initiative.

Nous comprenons l'intérêt d'une promenade, et notre objectif n'étant pas de le clôturer en totalité ou de condamner les points d'accès libres, notre message que nous voulons vous adresser est de bien vouloir éviter de vous y rendre durant les visites guidées officielles, par respect pour les visiteurs, les guides et les bénévoles qui officient.

Nous tenons à vous rappeler que compte tenu de l'état très dégradé du parc arboré et de certains bâtiments, ce domaine comporte des dangers cachés : chûtes d'arbres ou de branches, effondrement toitures, ... Il est donc fortement recommandé d'accompagner et surveiller les enfants, et très déconseillé d'y pénétrer des jours de vent fort.

La menace d'un accident est bien présente. Bien sûr, nous ne souhaitons pas une telle issue qui nous conduirait à prendre une toute autre position, probablement l'interdiction définitive d'accès au domaine à toutes les personnes : promeneurs, chasseurs,

En pénétrant dans ce domaine public, en dehors des périodes d'ouverture ou d'interventions encadrées, vous engagez la responsabilité de la Mairie. Faudra-t-il donc un « arrêté municipal » pour réglementer ce domaine et ces accès ? La question est posée, mais la réponse dépend de notre comportement.

Comprenez donc l'ambiguïté : tolérer ou interdire

Le conseil municipal

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à Loan LE DUIGOU né le 22 mars 2011



Appel : recherche spécialité !

Le Syndicat d'Initiative de Bonrepos-Riquet souhaite créer une spécialité culinaire, *la Riquetoise ou le Riquetois*, afin de promouvoir notre Commune. Le produit pourra être commercialisé par le Syndicat d'Initiative.

Nous sommes ouverts à toutes propositions. Nous vous invitons donc à vous manifester auprès du Syndicat d'Initiative.

FÊTES AU VILLAGE

Comité des Fêtes de **BONREPOS-RIQUET**

Fête locale 2011

◆ **Samedi 09 juillet**

- 10h 00 Présentation traditionnelle de la Galette
- 14h 30 Concours de pétanque en **doublette**
- 20h 00 Repas champêtre* (amener ses couverts)
Jacqueline - Salade basque - Poulet basquaise
Fromage - dessert - Café et vin compris
- 22h 00 Bal avec l'orchestre " Les Frangins "

◆ **Dimanche 10 juillet**

- 11h 00 Messe suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- 12h 00 Apéritif Concert
- 14h 30 Concours de pétanque en **triplette**
- 22h 00 Bal

Journée animée par l'orchestre " Les Frangins "

*Le prix du repas est fixé à **18 Euros** par personne
de 5 à 12 ans **10 Euros** - Gratuité pour les enfants jusqu'à 5 ans
Inscriptions et réservation au 05 61 35 67 96 ou 05 61 35 63 07

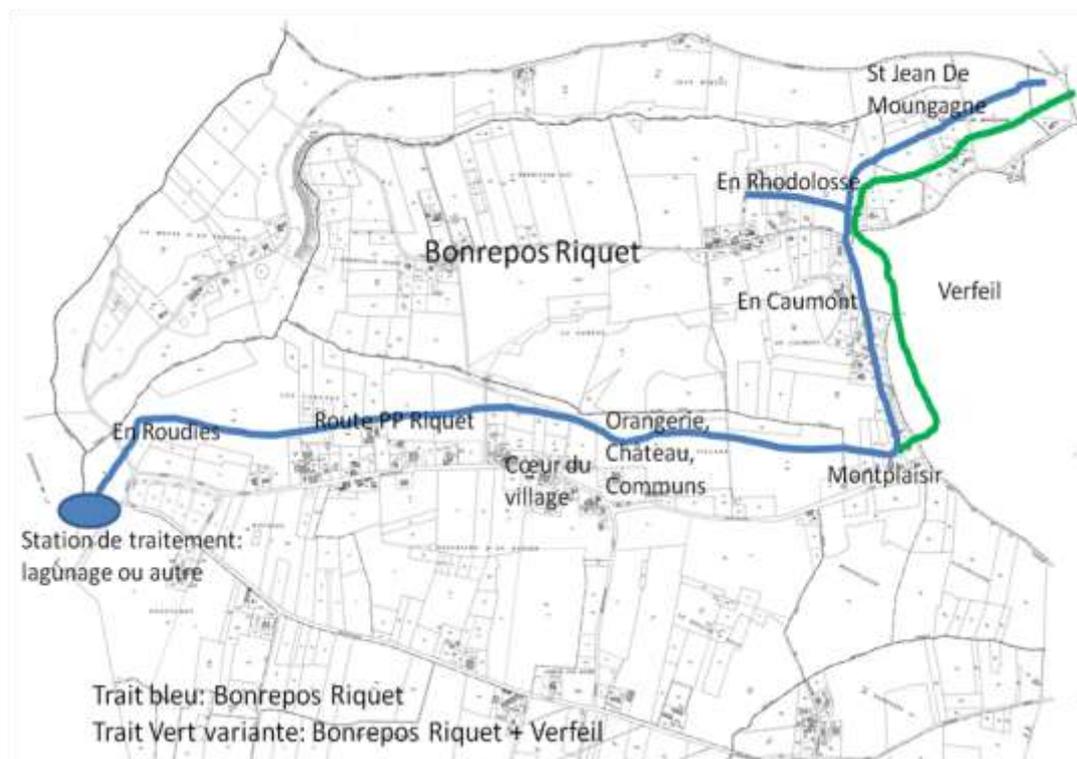
Révision POS/PLU

Notre commune de Bonrepos Riquet étant désormais rattachée au SCOT Nord Toulousain du fait de son intégration dans la Communauté de Communes des Coteaux du Girou « C3G », nous avons dû revoir et prendre en compte les directives de cet organisme « Schéma de COhérence Territoriale », qui pilote et régit les orientations d'aménagement du territoire : « **grenelle de l'environnement** »

Est attribué à la commune de Bonrepos Riquet un potentiel de développement urbain de 9 Ha sur 20 ans (4.5 Ha par décennie). Cette exigence à respecter, va conduire la commune à réaliser des choix, en prévoyant un pasage de son développement urbain sur les deux décennies à venir.

Assainissement collectif

Une évaluation sur la faisabilité technique et financière, d'un assainissement collectif a été menée par l'UTE « Unité Territoriale Est » de Villefranche de Lauragais. Suite à la présentation des différentes options initiales par l'UTE, un complément d'études est en cours afin d'évaluer un service collectif d'assainissement maximisé, avec potentiellement un rapprochement avec la commune de Verfeil, pour les zones de Verfeil adjacentes à notre commune. Schéma ci-après. Nous attendons donc le résultat de ces études complémentaires.



Périmètre ABF

A la demande des ABF, la commission PLU a fait une proposition d'optimisation qui tend à réduire le périmètre autour du « domaine classé Monuments Historiques », dans lequel toute demande de permis de construire est assujéti à l'avis des ABF ». Nous attendons la réponse de cet organisme.

Pré PADD : **Plan d'Aménagement et Développement Durable**

Nous vous présentons pour information et pour information seulement, **le travail d'analyse réalisé par le Cabinet Interfaces+**, en collaboration avec la commission PLU de la commune, et tous les organismes étatiques PPA : « personnes publiques associées », **dont voici la liste. Vous pouvez donc mieux apprécier la complexité d'un tel dossier**, que la commune ne peut maîtriser seule.

*Unité Territoriale Nord : **Service de l'Urbanisme***

*DDASS de la Haute-Garonne : **Service Santé Environnement***

Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de la Haute-Garonne : Pôle Urbanisme

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées: Cité administrative

Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et de la HG

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la HG

*C.A.U.E. de la HG : **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement***

*Politiques Territoriales, du Tourisme et du Cadre de Vie : **Région Midi-Pyrénées***

*Direction des Affaires Economiques et du Développement Local : **Conseil Général de la HG***

Syndicat Mixte du SCOT du Nord-Toulousain :

Pays Tolosan

*Communauté de Communes des Coteaux du Girou : **C3G***

*SDEHG : **Syndicat Départemental Electricité***

*SDIS de la Haute-Garonne : **Secours***

*ERDF / RTE: **Direction des Opérations du Sud-Ouest / Réseau de Transport Electricité***

*ATD 31 : **Aide Technique Départementale***

*SIEMN 31 : **Syndicat des eaux de la Montagne Noire***

*SIVOM de Montastruc : **Syndicat Intercommunal Ordures ménagères***

*ASF : **Autoroutes Sud France***

*VEOLIA : **Eau***

*DRAC et ABF : **Direction Régionale des Affaires culturelles / Architecture Bâtiments de France***

*Direction Départementale des Territoires DDT : **Service de l'Etat – ex DDE***

Rectorat de l'Académie de Toulouse

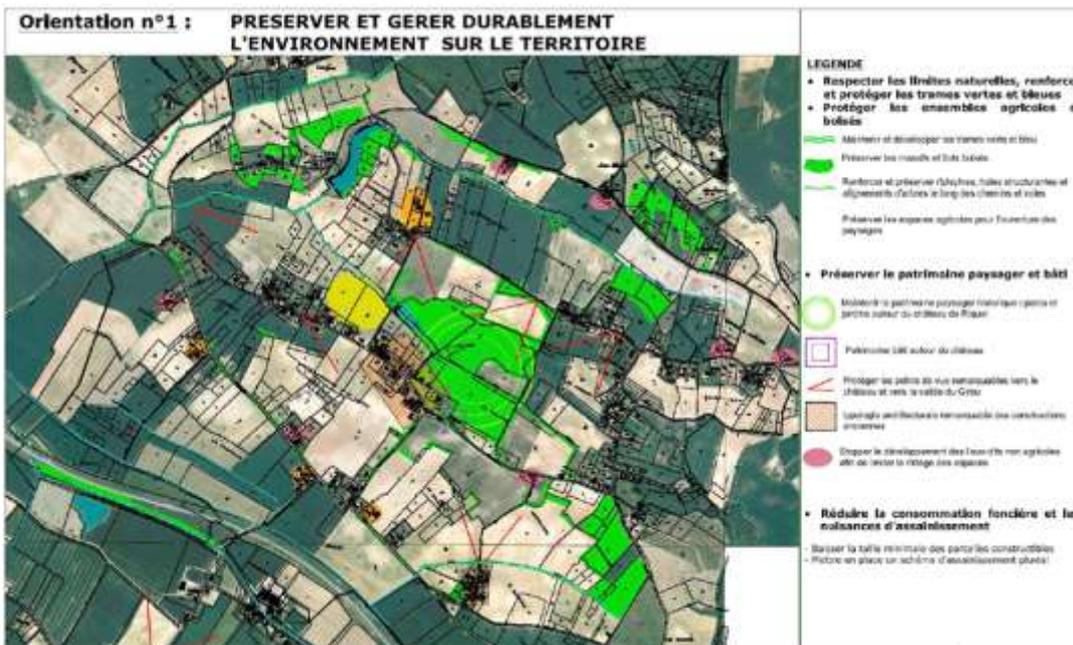
...

Révision POS/PLU (suite)

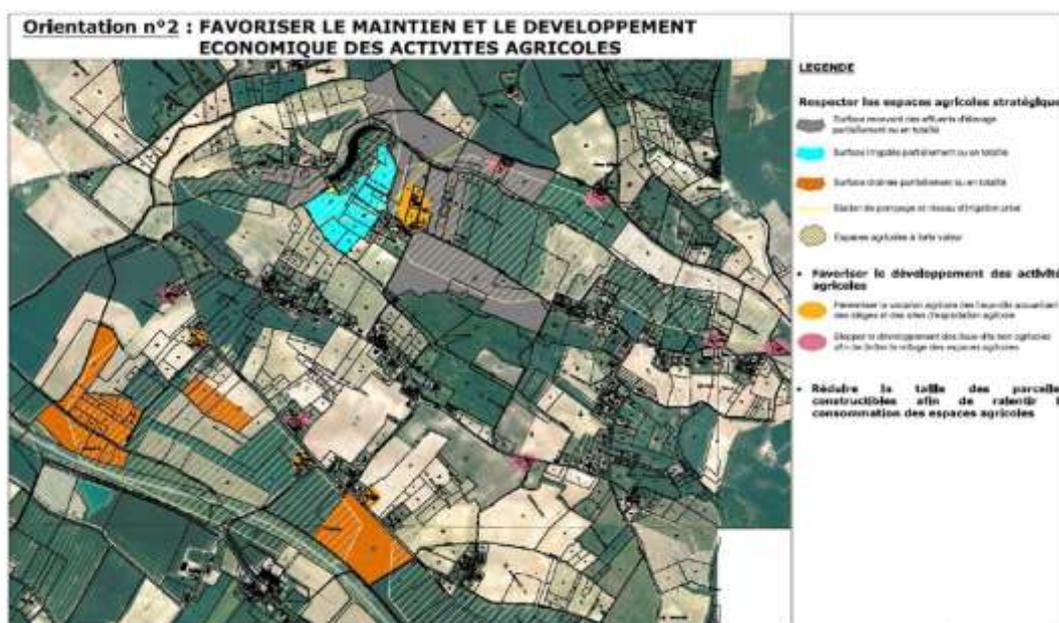
Pour information, les orientations générales d'aménagement et de développement durable qui se dessinent sont les suivantes:

Orientation n°1 : Préserver et gérer durablement l'environnement sur le territoire

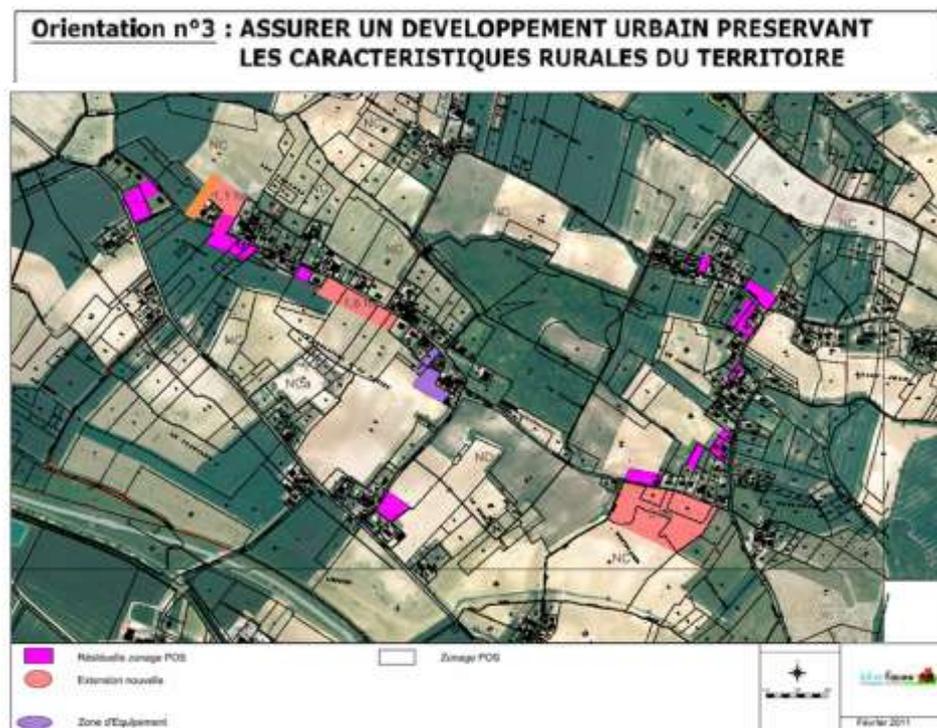
Préserver le patrimoine bâti et paysager autour du site du château de Riquet
 Respecter les limites naturelles, renforcer et protéger les trames verte et bleue
 Protéger les ensembles agricoles et boisés



Orientation n°2 : Favoriser le maintien et le développement économique des activités agricoles
 Protéger les ensembles agricoles et boisés



Orientation n°3 : Assurer un développement urbain préservant les caractéristiques rurales du territoire
 Maintenir le rythme de croissance démographique actuel
 Renforcer l'urbanisation autour de l'existant
 Diversifier les formes urbaines sur le territoire
 Prévoir le développement des équipements publics collectifs



Trois zones en rose orangé, se détachent comme zones potentielles d'extension urbaine :

- zone communale Montplaisir
- zone privée : Le Village « côté carrière de Nagen » Route principale
- zone privée : Les Cabanes basses en face d'En Roudies.

Ces zones sont en études ; les parcelles résiduelles classées dans le POS actuel en vigueur, ne devraient pas être remises en cause.

A cet instant, rien n'est décidé et arrêté, nous suivrons les procédures que nous impose la loi, notamment vis-à-vis de la consultation publique obligatoire.
 Néanmoins, nous pensons que ce PLU devrait pouvoir être approuvé en 2012. Nous nous y employons et le souhaitons fortement.

Yvon Martin
 Président de la commission PLU

BUDGET 2011

BUDGET MAIRIE	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Charges à caractère général	29 562,72
Charges de personnel	41 735,00
Atténuations de produits	39 449,00
Autres Charges gestion courante	40 310,11
Charges financières	16 702,66
Résultats reporté	33 850,51
TOTAL	201 250,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Produits de services	6 304,00
Impôts et taxes	130 850,28
Dotations et participations	34 097,00
Autres produits gestion courante	1 584,72
Produits exceptionnels	28 414,00
TOTAL	201 250,00

BUDGET MAIRIE	
DEPENSES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Immobilisations incorporelles	24 000,00
Immobilisations corporelles	61 194,32
Opérations équipement	17 184,00
Remboursement Emprunt	9 905,00
Opérations d'ordre entre sections	40 544,00
TOTAL	152 827,32

RECETTES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Subventions d'investissement	35 470,00
Dotations fonds divers réservés	11 578,00
Solde d'exécution reporté	105 779,32
TOTAL	152 827,32

BUDGET CHÂTEAU	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Charges à caractère général	51 870,00
Charges de personnel	36 640,00
Autres Charges gestion courante	5 000,00
Charges financières	1 740,00
TOTAL	95 250,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Produits de services	54 226,00
Produits exceptionnels	21 328,35
Résultat reporté	19 695,65
TOTAL	95 250,00

BUDGET CHÂTEAU	
DEPENSES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Immobilisations incorporelles	18 060,00
Immobilisations corporelles	6 515,00
Opérations équipement	309 112,00
TOTAL	333 687,00

RECETTES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Emprunt reçus	60 000,00
Dotations fonds divers réservés autres	8 416,49
autres	260 000,00
Solde d'exécution	5 270,51
TOTAL	333 687,00

ASSAINISSEMENT			
EXPLOITATION		Investissement	
DEPENSES	12 184,00	DEPENSES	0
RECETTES	12 184,00	RECETTES	0

CCAS			
Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	2 579,71	DEPENSES	0
RECETTES	2 579,71	RECETTES	0



La Municipalité souhaite exprimer sa plus profonde gratitude à tous nos bénévoles, associations, particuliers, habitants de Bonrepos-**Riquet ou d'ailleurs qui**, par leur soutien constant, concourent à faire vivre notre communauté et revivre son patrimoine.

Merci à vous....

Le Maire, Jean-Paul MARONESE

LES FESTIVITES DE RIQUET 2011 : UNE BELLE REUSSITE

Une fois encore, la mobilisation fut importante le week-end du 18 et 19 juin, afin d'organiser la 3e édition de nos Festivités de Riquet : les bénévoles du Syndicat d'Initiative, du Comité des Fêtes et du Foyer Rural notamment, ont accueilli, dans une ambiance costumée et conviviale, un large public de plus de 2000 visiteurs. Une belle réussite donc, même si le temps menaçant et froid de samedi a été la source d'inquiétudes quant au tir du feu d'artifice. Il eut finalement lieu et a ravi l'ensemble des spectateurs. Les sections danses et coutures du Syndicat d'Initiative ont pu faire état de l'important travail réalisé par elles cet hiver et ce printemps. Les visiteurs ont salué la prestation de nos danseurs et ceux de l'association ADANSA ; Ils ont aussi apprécié la qualité des costumes confectionnés par nos couturières.

Plus que les animations, c'est notre volonté et notre plaisir à transmettre la beauté du Château de Riquet, que nos invités ont aimés. C'est parce que chacun de nos bénévoles « vit » aux côtés de ce patrimoine, qu'ils communique aussi bien ce message.

Un grand merci à tous.

Philippe SEILLES Président de la Commission Château

Président du Syndicat d'Initiative de Bonrepos



Les chantiers du Château

Achèvement de la réhabilitation du Ponceau- tranche II - Interrompu pour des raisons climatiques - la saison hivernale étant peu propice à la pose de la bande de roulement du pont - le chantier de ce dernier a pris fin en mai. Une dernière opération visant à valoriser les vestiges du pont du 17e siècle restera toutefois à être conduite : il s'agira de procéder à l'aménagement d'une grille de fer et d'un système d'éclairage dans la tranchée du pont pour rendre visible les crapaudines (corbeau de pierre) présentes dans la culée du pont.

Travaux de réhabilitation de l'Orangerie - Le chantier de l'orangerie débuté au mois d'avril s'achève bientôt. La qualité de la restauration ne fait que rehausser le charme de l'édifice que nous revoyons revivre aujourd'hui, non sans une certaine émotion...

Restauration et aménagement des Communs - Grâce à un mécénat financier du groupe Humanis, d'un mécénat en nature (isolants, treillis...) de la société CCL et l'huile de coudes de nos bénévoles, nous avons pu rendre opérationnelle dès cette saison le point d'accueil projeté dans les Communs. Nous améliorons ainsi la réception de nos visiteurs et valorisons agréablement cet espace - qui était l'ancienne orangerie - avec une belle boutique et un lieu d'exposition.

Travaux dans le parc et les jardins - La société Sud Ouest Paysages a mis à notre disposition une pelle mécanique à l'occasion d'un week-end prolongé : nous avons pu ainsi réaliser des interventions de valorisation du parc et des jardins.



Mairie de Bonrepos-Riquet



Coordonnées secrétariat de Mairie :
 05 61 35 68 90
 mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr
 www.bonrepos-riquet.fr
 Ouverture au public :
 Le mardi et le jeudi : 13h30-17h
 Le samedi : 9h-12h

Appels d'urgence :

Gendarmerie : 17
 Pompiers : 18
 SAMU : 112

Location de la salle des fêtes, mode d'emploi :

Description : Salle de 140 m², mobilier (chaises et tables),
 cuisine équipée, sanitaires

Tarifications :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : **170 euros (tarif extérieur), 60 euros**
(tarif réservé aux résidents de la Commune)

Du 1^{er} novembre au 31 mars : **190 euros (tarif extérieur), 76 euros**
(tarif réservé aux résidents de la Commune)

Montant de la caution : 229 euros

Assurance à contracter pour la durée de la location :
 responsabilité civile générale et risques de dommages matériels
(attestation à remettre lors de la remise des clés)

Ordures ménagères & déchetteries

Ramassage des caissettes :
Passage durant la nuit du dimanche à lundi

Déchèterie de Verfeil :
ZA Route de Puylaurens
Tél : 05.34.27.53.97

Déchèterie de Garidech :
RN 88 - La Garrigue
Tél : 05.34.26.91.37

Horaires :
Lundi et jeudi : fermé
Mardi - mercredi - vendredi et samedi : 9h-12h /14h-18h
Dimanche : 9h-16h30

Horaires :
Mardi - jeudi et jours fériés : fermé
Lundi - mercredi - vendredi - samedi : 9h-12h/14h-18h

IMPORTANT

L'accès des déchetteries est réservé à tous les particuliers du périmètre DECOSET, pour un volume maximum de 5m3 par jour et par usager, et à un seul matériel informatique (1 clavier + 1 unité centrale + 1 imprimante).

Seuls sont admis les véhicules légers éventuellement attelés d'une remorque et les fourgons tôleés d'une largeur inférieure à 2,25 mètres d'un poids total en charge inférieur à 3,5 tonnes et non attelés.

Pour des raisons de sécurité, les modalités d'acceptation des véhicules pick-up sont à l'étude, de même que la longueur admise.

Nos artisans & sociétés

Assistantes maternelles
Mme I. AMEN
Tél : 05 61 35 66 54

Mme M. CASTILLEJO
Tel : 06 63 99 03 06

Assurances
J. RODRIGUEZ

Commerce de détail
M. DUHAUTOIS

Communication
A. PONS
Tél : 05 61 09 25 42

Electriciens
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19

DJEB ELEC
Tél : 05 63 41 99 47

Plombiers-chauffagistes
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19

R. SPADA
Tél : 05 61 35 60 32

Zingueur
R. SPADA
Tél : 05 61 35 60 32

Sté Elecdel
Electricité, alarme, automatisme de portail
Tél : 05 61 84 24 70

Sté Elexis
Informatique industrielle et composants électroniques
pour l'aéronautique
Tél : 05 62 79 65 61

Sté France Carillons
Automatisme de carillons et cloches
Tél : 05 61 35 62 27

Patrick Taxi
Tél : 06 73 53 05 05

Artisans et sociétés payants leur taxe professionnelle à Bonrepos-Riquet

Publication :
Commune de Bonrepos-Riquet
En Mairie
Place Pierre-Paul-Riquet
31590 BONREPOS-RIQUET
Tél : 05 61 35 68 90
www.bonrepos-riquet.fr
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr

Directeur de Publication :
Jean-Paul MARONESE
Comité de rédaction :
Alexandrine LE DUIGOU, Yvon MARTIN, Philippe SEILLES
Charte graphique :
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES
Photos :
André ALTINIER, Geoffroy BES

